

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Madame MORNINGTON et Monsieur BOUTOT, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame ADJACENT, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2504182	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Retrait du titre de séjour + OQTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de 5 ans - arrêté du 16/04/2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître OLSZAKOWSKI Jonas (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA	
02)	DOSSIER N° 2504187	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus renouvellement attestation de demandeur d'asile + OQTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - arrêté du 05/02/2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Y	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
03)	DOSSIER N° 2504185	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire	Refus renouvellement attestation de demandeur d'asile + OQTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - arrêté du 05/02/2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Y	Maître SNOECKX Hélène (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2501523	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire Refus délivrance titre de séjour - décision implicite			
Demandeur	Nom des parties Monsieur S	Représentants des parties Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
05)	DOSSIER N° 2503923	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire Décision du 28 avril 2025 portant refus de titre de séjour + OQTF avec délai + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an et fixation du pays de renvoi			
Demandeur	Nom des parties Monsieur S	Représentants des parties Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
06)	DOSSIER N° 2501562	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire Décision implicite de refus de séjour			
Demandeur	Nom des parties Monsieur M	Représentants des parties Maître KLING Sophie (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		
07)	DOSSIER N° 2504150	RAPPORTEUR:	Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 28 avril 2025			
Demandeur	Nom des parties Monsieur M	Représentants des parties Maître KLING Sophie (Cour)	
	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	Défendeur	

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2504155	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	OQTF sans délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de deux ans - arrêté du 27/04/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître HAJI KASEM Tarek (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
09)	DOSSIER N° 2504159	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	OQTF sans délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de 3 ans - arrêté du 09/05/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA	
10)	DOSSIER N° 2504162	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Refus renouvellement attestation de demandeur d'asile + rejet d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - arrêté du 24/04/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G	Maître MANLA AHMAD Jassem (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
11)	DOSSIER N° 2504178	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
Titre de l'affaire	Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination + interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an - arrêté 04/02/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame I	Maître MENGUS Christine
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

09 heures 00

12)	DOSSIER N° 2504181	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour + OQTF avec délai + pays de destination - arrêté du 15/05/2025

Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)	Défendeur
PRÉFET DE LA MOSELLE			

13)	DOSSIER N° 2508999	RAPPORTEUR: Monsieur Stéphane DHERS
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Assignation à résidence (arrêté du 22/10/2025)

Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur O	Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)	
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		

14)	DOSSIER N° 2508097	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Obligation de quitter le territoire français (arrêté du 22/09/2025) + assignation à résidence (arrêté du 07/10/2025)

Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M	Maître ROMMELAERE Anaïs	Défendeur
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN			

15)	DOSSIER N° 2403411	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour pour raisons de santé en date du 18 avril 2024

Nom des parties		Représentants des parties	
Demandeur	Madame S	Maître ROMMELAERE Anaïs	Défendeur
RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN		PRÉFET DE LA	

09 heures 00

16)	DOSSIER N° 2406424	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Décision du 2 septembre 2023 rejetant implicitement une demande de titre de séjour présentée le 2 mai 2023		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	Maître HAJI KASEM Tarek (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	Défendeur
17)	DOSSIER N° 2406930	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
18)	DOSSIER N° 2406931	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
19)	DOSSIER N° 2406936	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M	SELARL AXIO AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

09 heures 00

20)

DOSSIER N° 2402636

RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON

Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour - décision du 14/02/2024

Nom des parties

Demandeur

Monsieur B

Défendeur

PRÉFET DE LA MOSELLE

Représentants des parties

Maître Cissé Amadou

Arrêté le 12/01/2026

La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Madame MORNINGTON et Monsieur BOUTOT, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame ADJACENT, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2406472	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus implicite de titre de séjour		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur Madame T	HOUAM-PIRBAY (Cour)	
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE		
02)	DOSSIER N° 2404119	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour - décision du 18 avril 2024		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur Monsieur S	Maître FAVREL Grâce (Cour)	
Défendeur PRÉFET DE LA MOSELLE		
03)	DOSSIER N° 2405811	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Décision portant refus de regroupement familial le 14 mars 2024 et décision de rejet du recours gracieux du 7 juin 2024		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur Monsieur Y		
Maître ELSAESSER Typhaine (Cour) Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2406567	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Refus délivrance carte de séjour - décision du 10/01/2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître BERRY Claude
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	

05)	DOSSIER N° 2405108	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour - décision du 16 mai 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître BOUDHANE Saïda (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

06)	DOSSIER N° 2402589	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'une carte de dix ans - décision du 20/02/2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître BOUDHANE Saïda (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

07)	DOSSIER N° 2402592	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Refus de délivrance d'un certificat de résidence algérien d'une validité de dix ans - décision du 26/01/2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame L	Maître BOUDHANE Saïda (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

10 heures 00

08)	DOSSIER N° 2402905	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
Titre de l'affaire Refus de délivrance titre de séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Z	GALLAND YANNICK & KIEFFER EMMANUEL (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
09)	DOSSIER N° 2402906	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
Titre de l'affaire Refus de délivrance titre de séjour - décision implicite		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	GALLAND YANNICK & KIEFFER EMMANUEL (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
10)	DOSSIER N° 2405084	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus délivrance titre de séjour - décision du 03/06/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître BOURCHENIN Bruno
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
11)	DOSSIER N° 2406469	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Décision implicite de refus d'admission au séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A	Maître DOLLÉ Sébastien
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

10 heures 00

12)	DOSSIER N° 2401652	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
Titre de l'affaire Décision implicite en date du 8 octobre 2023 rejetant la demande de titre de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	
L'ILL LEGAL (Cour)	Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN
13)	DOSSIER N° 2405493	RAPPORTEURE: Madame Alicia-Dorothy MORNINGTON
Titre de l'affaire Refus délivrance titre de séjour - décision du 28/05/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	L'ILL LEGAL (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
14)	DOSSIER N° 2404697	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Arrêté du 11 juin 2024 portant refus de regroupement familial		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Maître PEREZ Elodie
Défendeur	PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST, PRÉFET DU BAS-RHIN	
15)	DOSSIER N° 2404740	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus délivrance titre de séjour - décision du 28/05/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître AIRIAU Steven (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

10 heures 00

16)	DOSSIER N° 2407566	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus de délivrance d'un titre de séjour du 18 mars 2024		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	SELARL SAORSA AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFET DU HAUT-RHIN	
17)	DOSSIER N° 2408414	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus d'admission au séjour - décision du 14/08/2024		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S	Maître MAVOUNGOU Aloïse (Cour)
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	
18)	DOSSIER N° 2405098	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
Titre de l'affaire Refus délivrance titre de séjour - décision implicite		
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur F	Maître MERTZ Bertrand
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

10 heures 00

19)	DOSSIER N° 2407635	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Décision de refus de demande de regroupement familial du 5 septembre 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur N	Monsieur N
Défendeur	PRÉFET DE LA MOSELLE	

Arrêté le 12/01/2026
La présidente du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur DHERS, assisté(e)
de Madame MORNINGTON et Monsieur BOUTOT, Conseillers
En présence de Monsieur THERRE, Rapporteur public
Madame ADJACENT, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2403407	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Décision du 23 mars 2023 portant cessation des conditions matérielles d'accueil

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître ELSAESSER Typhaine (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	

02)	DOSSIER N° 2403573	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Décision de rejet implicite du recours administratif préalable obligatoire contre la notification de refus des conditions matérielles d'accueil du 5 février 2024

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître BERRY Claude
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	

03)	DOSSIER N° 2401659	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Décision du 29 décembre 2023 portant notification de cessation des conditions matérielles d'accueil

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame S	Maître HALIL Nedjoudja (Cour)
Défendeur	FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	OFFICE

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2308758	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Cessation des conditions matérielles d'accueil - décision du 04/10/2023

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame K OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Maître ALEVROPOULOU Christina (Cour) Défendeur

05)	DOSSIER N° 2402590	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Cessation des conditions matérielles d'accueil - décision du 19/06/2024

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Maître CHEBBALE Sandrine (Cour) Défendeur

06)	DOSSIER N° 2304687	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Cessation des conditions matérielles d'accueil - décision du 02/05/2023

Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Maître KONÉ Siaka (Cour) Défendeur

11 heures 00

07)	DOSSIER N° 2307646	RAPPORTEUR: Monsieur Laurent BOUTOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Avis de somme à payer d'un montant de 200 euros pour abandon de déchets sur la voie publique à Forbach

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur R

Monsieur R

Défendeur

COMMUNE DE FORBACH

Observateur

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MOSELLE

Arrêté le 12/01/2026

La présidente du tribunal